

Le comitÃ© de bassin de Corse adopte le projet de SDAGE 2022-2027

Dossier de la rÃ©action de H2o
November 2020

RÃ©uni le 7 octobre Ã Ajaccio sous la prÃ©sidence de Saveriu Luciani, conseiller exÃ©cutif, prÃ©sident de l'Office d'Ã©quipement hydraulique de Corse, le comitÃ© de bassin de Corse a adoptÃ© le projet de schÃ©ma directeur d'amÃ©nagement et de gestion des eaux (SDAGE), qui tracera pour 6 ans les politiques publiques pour atteindre un bon Ãtat des eaux. Ce vote fait suite Ã une large concertation des acteurs du territoire depuis un an. Il engage solidairement les collectivitÃ©s locales, les mondes Ãconomique, agricole et associatif, et la collectivitÃ© de Corse dans une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques avec en ligne de mire l'objectif de 98 % de masses d'eau en bon Ãtat Ãcologique d'ici Ã 2027 grÃ¢ce Ã des mesures ciblÃ©es et rÃ©alistes tenant compte de leur rapport coÃ»ts/efficacitÃ©.

Compte tenu de la crise sanitaire, le calendrier d'adoption des SDAGE et des programmes de mesures a ÃtÃ© dÃ©calÃ© de 3 mois afin de garantir une bonne concertation avec l'ensemble des acteurs dans le cadre des instances de bassin. Ainsi, de septembre 2019 Ã septembre 2020, ont eu lieu des temps d'Ã©changes dans le cadre des instances de bassin notamment sur les axes d'Ã©volution majeurs du SDAGE 2022-2027 : l'adaptation au changement climatique, la gestion ÃquilibrÃ©e et durable de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique, la lutte contre les pollutions ainsi que la prÃ©servation ou la restauration des milieux aquatiques, humides et marins.

Le grand public pourra donner son avis sur ce projet de SDAGE et sur le projet de programme de mesures associÃ© Ã partir du 15 fÃ©vrier 2021 et pour 6 mois. L'approbation finale du SDAGE par dÃ©libÃ©ration de l'AssemblÃ©e de Corse devra intervenir au plus tard en mars 2022.

ComitÃ© de bassin de Corse